

Règlement Tournoi U14/U15

U.S.Coutras

Article 1 : Le tournoi est réservé à la catégorie U14/U15 (2007/2006). Les joueurs(es), dirigeants doivent être assurés dans leur club d'appartenance. 16 joueurs peuvent être inscrit sur la feuille d'engagement..

Article 2 : Les matchs seront arbitrés selon les lois classique du jeu à 11. Le centre sera assuré par les jeunes du club (U19) et chaque équipe devra fournir un juge de touche.

Article 3 : Les matchs se dérouleront sur deux terrains gazonnés.

Article 4 : L'U.S. Coutras décline toute responsabilité en cas de vols. Les vestiaires étant ouvert toute la journée, ne pas laisser d'objets de valeurs à l'intérieur.

Article 5 : Pour toute dégradation volontaire, le club d'appartenance sera informé.

Article 6 : Le comité d'organisation attend de ses invités un comportement exemplaire. En cas de manquement grave aux règles de savoir vivre, le comité se réserve le droit d'appliquer des sanctions pouvant aller de l'exclusion d'un joueur ou des joueurs, du dirigeant voir même de l'équipe.

Article 7 : En cas d'exclusion pendant une rencontre, le joueur (se) ou le dirigeant sera suspendu automatiquement pour le match suivant.

Article 8 : Le temps global de jeu ne dépassera pas les 90 minutes.

Article 9 : Le comité d'organisation (membres du club organisateur) aura toutes compétences pour régler les litiges et ses décisions seront sans appel.

Article 10 : Le nombre de remplaçants pouvant entrer en cours de jeu est de 5 (cinq). Les changements peuvent s'effectuer à tout moment de la rencontre et un joueur remplacé devient naturellement joueur remplaçant.